



# FUTSAL

## CHAMPIONNAT NATIONAL PROMOTIONNEL MINIMES GARÇONS

### 14-15 MAI 2025



**HALLE DES SPORTS  
PIERRE DE COUBERTIN**

**HALLE DES SPORTS  
SAINTE IDE**



## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

### CORRESPONDANCES & RENSEIGNEMENTS

#### UGSEL Pas de Calais

103 rue d'Amiens  
BP 80044 62001 Arras cedex  
Tél : 03.21.21.40.72

Jérôme Reneaux - directeur de comité - ☎ : 06 73 65 23 51  
[ugsel62@ens-catho-62.org](mailto:ugsel62@ens-catho-62.org)

### LIEUX DE COMPETITION

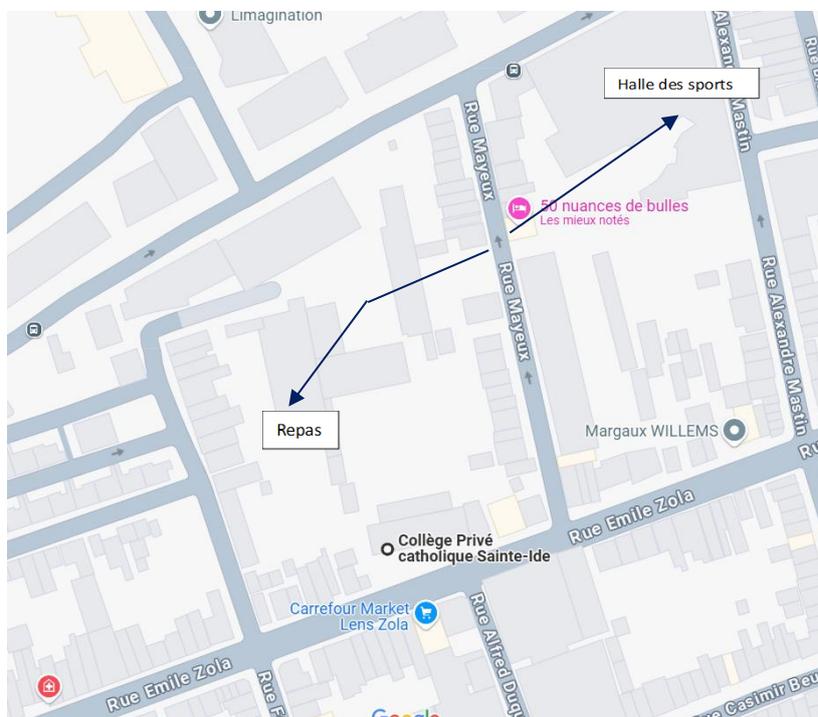
- Halles des sports Ste-Ide - Cf plan
- Halle Coubertin Cf plan

- Accueil des délégations (équipes et encadrements) Collège Sainte-Ide  
Entrée par la **rue Mayeux** – Lens - à **partir de 17h00**  
**Passage obligatoire** d'un encadrant pour les vérifications des engagements, documents administratifs.

**EN CAS DE SURCLASSEMENT, IL EST IMPERATIF DE FOURNIR UN CERTIFICAT MEDICAL SOUS PEINE DE NON-PARTICIPATION**

### ACCUEIL

LE MARDI 13 MAI 2025



### ACCES POUR ACCUEIL

**En train** : Arrivée en gare de Lens. (15mn à pied). Pas de navettes. Arrivée au plus tard à 17h30. Le préciser à l'envoi des fiches d'inscriptions.

### HEBERGEMENT

**Hébergement** : Confère lise des hôtels sur site national et ugsel62 (les hôtels proposés sont à proximité du centre-ville)

+ nombreux  sur les places au cœur du centre-ville (proche des salles).

**Navettes** : Les déplacements entre les salles peuvent se faire facilement à pied

### RESTAURATION

**Collège Sainte-Ide - Lens** Entrée par la rue Mayeux :

Dîner et déjeuner au collège

NB : les petits déjeuners seront pris sur les lieux d'hébergement.

Midi : 8,5€/repas, Soir : 10€, panier repas 7€ (jour du départ).

**Pas de remboursement en cas de désistement.**

**DROIT D'ENGAGEMENT****126 €** par équipe

**Questionnaire et Règlement** : Les responsables d'équipe doivent répondre au questionnaire de participation (**par mail** svp) pour le **lundi 05 mai 2025** au plus tard

- Jérôme RENEUX : [ugsel62@ens-catho-62.org](mailto:ugsel62@ens-catho-62.org)
- Un Chèque à l'ordre de l'UGSEL PAS DE CALAIS
  - Adresse postale :  
UGSEL PAS DE CALAIS  
103 rue d'Amiens -BP 80044 - 62001 Arras cedex
- Par virement avec pour référence : FUTSAL JG - nom établissement : via le compte ci-dessous :  
IBAN : FR76 1027 8026 0800 0232 8050 185 / BIC : CMCIFR2A

**QUESTIONNAIRE****IMPERATIVEMENT** avant le **mardi 06 mai 2025****PASTORALE**

Un temps autour des valeurs sera consacré lors de l'accueil et des rencontres

**SOUVENIRS**

Un lot souvenir sera offert à chaque participant et enseignant

**RECOMPENSES**

Les récompenses par équipes seront remises le 21 mai à l'issue des rencontres

**RECEPTION OFFICIEL**

Réception officielle prévue le mardi soir.

**PREMIER SECOURS**

Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes

**PRIMES KILOMETRIQUES**

La prime kilométrique versée en 2025 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères :

- le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS,
- la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat. L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2024-2025 sur le site :

<https://www.ugsel.org/>

<b>REGLEMENTS</b>	Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques du Futsal sur le site de l'UGSEL nationale.
<b>REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL</b>	
<b>DELEGUES SPORTIFS RESPONSABLES DES JO – CTN</b>	LEGAY Stephane - BENAMAR Youcef- BERTHELOT Gilles - DESCAMPS Aalin
<b>LICENCES</b>	<p><b>L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.</b> Les licences élèves <b>inscrits sur USPORT</b> (modifiable jusqu'au 9 mai 2025) et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et <b>cette vérification est obligatoire.</b> Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.</p>
<b>ARBITRAGE</b>	Chaque équipe qualifiée se doit de fournir un jeune officiel, qui peut être joueur (un chèque de <b>500 €</b> ) sera demandé au début de la compétition et restitué après validation du jeune officiel.
<b>CERCLE DU RESPECT</b>	Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Echauffement commun des 2 équipes en championnat Promotionnel. Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs.
<b>PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL</b>	Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux
<b>CHARTE ETHIQUE ET SPORTIVE</b>	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive
<b>TENUE ET HYDRATATION</b>	<p>Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>deux jeux de maillots</b> numérotés et de couleurs différentes.</li> <li>• <b>deux sifflets</b> pour ses jeunes officiels.</li> <li>• <b>Ballons</b></li> </ul> <p><b>Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.</b></p>
<b>RESPONSABILITE</b>	Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents, et autres) ainsi que les chefs d'établissements sont directement responsables de la tenue de leurs équipes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
<b>LUTTE CONTRE LE DOPAGE</b>	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.



Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

**Le jeune s'engage** à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

**L'adulte est responsable** du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

**L'organisateur s'engage** à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.



**La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.**



## DÉROULEMENT DE LA **COMPÉTITION**

### MARDI 13 MAI : ACCUEIL DES ÉQUIPES

- 17h-17h30** : accueil des équipes
- 17h30** : vérification des licences
- 18h** : temps pastoral
- 18h30** : tirage au sort des groupes
- 19h30** : repas



## DÉROULEMENT DE LA **COMPÉTITION**

### MERCREDI 14 MAI : QUALIFICATIONS

- 8h-17h** : matchs de qualifications
- A partir de 12h** : repas au collège Sainte Ide
- 17h** : retour dans les hôtels
- 18h30** : invité surprise à l'amphithéâtre du collège Sainte Ide
- 19h** : restauration au collège Sainte Ide



## DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION



### JEUDI 15 MAI : FINALES

**7h30-12h** : matchs de classement

**11h** : finale au collège Sainte Ide

**À partir de 11h30** : livraison des paniers repas

**12h30** : Cérémonie de clôture

**13h** : Pot de départ



Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.